

VILLE DE CROIX

Déconstruction du centre culturel Jacques Brel et de la crèche municipale " Les Canailloux "



59 - Croix

Mise en ligne : 21/01/2025

Limite de réponse : 28/02/2025



Travaux de bâtiment



Procédure adaptée

Descriptif

Source :



I. Identification de l'acheteur :

Nom de l'acheteur :

Mairie de Croix, type de numéro national d'identification : Siret, numéro national d'identification : 21590163800019, 59170 Croix

Groupement d'acheteurs :

Non

II. Communication :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Identifiant interne de la consultation :

2025-06-T

Nom contact :

Profil acheteur <https://www.marches-securises.fr/>, adresse mail contact : marchespublics@ville-croix.fr, n° téléphone contact : +33 39 28 57 28

III. Procédure :

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Voir RC

Technique d'achat :

Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 28/02/2025, heure locale : 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Interdite

Réduction du nombre de candidats :

Non

Possibilité d'attribution sans négociation :

Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes :

Non

Critères d'attribution (obligatoire si SAD) :

- Prix : 40
- Valeur technique : 50
- Valeur développement durable : 10

IV. Identification du marché :

Intitulé : Déconstruction du centre culturel Jacques Brel et de la crèche municipale " Les Canailloux "

CPV objet principal :

45111100 travaux de démolition

Type de marché :

Travaux

Lieu principal d'exécution du marché :

Centre culturel J. Brel, 137 rue Jean-Baptiste-Delescluse, 59170 Croix

La consultation comporte des tranches :

Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :

Non

V. Lots :

Marché alloti :

Non

VI. Informations complémentaires :

Visite obligatoire :

Oui

Détails sur la visite :

Voir RC

Durée :

Voir documents du marché

Dans le cadre de ce marché, le donneur d'ordre a fait le choix de mobiliser, conformément à l'article L2112-2 du Code de la commande publique, une condition d'exécution qui comportera une action d'insertion par l'activité économique obligatoire du marché

Le marché comporte une PSE obligatoire :

Déconstruction sélective des briques pleines